

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 31 12 2021

FT OLYMPE

Date de constitution	11/10/2017
Date d'émission	03/11/2017
Date d'arrêté du rapport annuel	31/12/2021

Sommaire

<i>Sommaire</i>	2
<i>Caractéristiques du FT OLYMPE à l'émission</i>	3
<i>Actif du fonds FT OLYMPE</i>	5
<i>Passif du fonds FT OLYMPE</i>	7
<i>Rapport du commissaire aux comptes</i>	9
<i>Analyse des états de synthèse au 31 décembre 2021</i>	13
<i>Etats de synthèse au 31/12/2021</i>	14
<i>Annexe</i>	19

Caractéristiques du FT OLYMPE à l'émission

Le fonds de titrisation FT OLYMPE, régi par les dispositions de la Loi 33-06 a été constitué le 11 octobre 2017 à l'initiative de la société de gestion BMCE Capital Titrisation.

Le fonds de titrisation a procédé à l'acquisition d'actifs immobiliers détenus dans les bilans respectifs des Etablissements Initiateurs Résidences Dar Saada SA, Résidences Dar Saada IV et Résidences Dar Saada V, par le biais d'émission d'obligations auprès d'investisseurs qualifiés et de parts exclusivement souscrites par la société Résidences Dar Saada SA.

L'actif du FT OLYMPE est constitué :

- des actifs transférés au fonds ;
- du loyer (le montant du loyer est calculé annuellement par la société de gestion de sorte à ce qu'il soit toujours au moins égal à la somme des intérêts dus aux porteurs d'obligations, à chaque date de paiement du coupon);
- du remboursement de frais, droits, impôts et taxes avancés par le fonds et mis à la charge des établissements initiateurs;
- de toute autre somme payée par les établissements initiateurs au titre du contrat de bail ;
- du solde du compte général du fonds et du compte de réserve d'un montant de dix-huit millions de dirhams (MAD 18 000 000), soit 3% du capital restant dû des actifs transférés, conformément à la convention de compte de réserve), et ce compris les produits de placement éventuels du compte général du fonds et du compte de réserve ;
- les produits de placement éventuels du compte de marge ;
- de l'excédent de marge ;
- des produits de cession des actifs du fonds.

Le montant global de l'émission est fixé à MAD 600 000 000. Ce montant est financé par l'émission par le fonds de titrisation d'obligations et de parts résiduelles dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Titres	Nombre	Nominal Initial	Type de taux	Taux d'intérêt (HT)	Maturité
Obligations A1	5 998	599 800 000	Fixe	Taux BDT+ 200pbs	5 ans
Obligations A2			Révisable annuellement	Taux 52 semaines +200 pbs	5 ans
Parts Résiduelles	2	200 000	N/A	N/A	5 ans
Total	6 000	600 000 000	-	-	-

Parties intervenantes :

BMCE CAPITAL TITRISATION - Société de gestion - 63 Bd Mlly yousef, Casablanca

BANK OF AFRICA - Dépositaire - 140, avenue Hassan II- Casablanca

RESIDENCE DAR SAADA S -Etablissement Initiateur-*quartier marina tour crystal*-
Casablanca

RESIDENCE DAR SAADA IV-Etablissement Initiateur-*quartier marina tour crystal*-
Casablanca

RESIDENCE DAR SAADA V -Etablissement Initiateur-*quartier marina tour crystal*-
Casablanca

Responsable de la communication financière :

Rachid SAMRY: +(212)06.65.24.30.85/r.samry@bmcek.co.ma

Actif du fonds FT OLYMPE

FT OLYMPE a acquis à la date d'émission cinq ensembles d'actifs, pour un montant total de six cent millions de dirhams (MAD 600 000 000).

INVENTAIRE DES ACTIFS AU 31 12 2021

L'inventaire au 31/12/2021 des actifs du fonds FT OLYMPE est repris ci-après :

Actifs	Type	Cédant	Titre foncier	Superficie	Prix de cession (MAD)	Valeur Initiale marché (MAD)	Valeur marché précédente (MAD)	Valeur Actuelle marché*
Berrechid Manazilana	Terrains nus	RDS SA	6.725/D	496 887 m ²	218 925 000,00	291 900 000,00	272 430 000,00	272 430 000,00
Berrechid Jnane Erraha	Terrains nus	RDS 4 SARL	74.517/C et 99.366/C	163 200 m ²	104 932 500,00	139 910 000,00	142 780 000,00	142 780 000,00
Berrechid Jnane Sania	Terrains nus	RDS 5 SARL	23.926/53 et 72.449/C	215 590 m ²	142 425 000,00	189 900 000,00	187 640 000,00	186 990 000,00
Total				875 677 m²	466 282 500,00	623 180 000,00	602 850 000,00	602 200 000,00

(*) : Dernière expertise effectuée

La valeur marché des actifs transférés, propriété du fonds au 31/12/2021, estimée par l'expert immobilier au 31 août 2021 (dernière expertise effectuée), s'élève à six cent deux millions deux cent mille dirhams (MAD 602 200 000,00).

SUBSTITUTION DES ACTIFS

Aucune substitution d'actifs transférés n'a eu lieu au cours de l'exercice 2021.

RACHAT DES ACTIFS

Le fonds a notifié la promesse unilatérale de vente au cours de l'exercice 2021. Les porteurs d'obligations ont accepté de consentir aux établissements initiateurs un délai additionnel de trois mois lors de l'assemblée générale des porteurs d'obligations du 10 novembre 2021 .

Le calendrier de rachat des actifs restants est le suivant :

Actif	Cédant	Titre foncier	Date d'échéance
Berrechid Manazilana	RDS	6.725/D	27/10/2021
Berrechid Jnane Erraha	RDS IV	74.517/C et 99.366/C	A la date survenant le 5 ^{ème} Jour Ouvré avant le 03/11/2022
Berrechid Jnane Sania	RDS V	23.926/53 et 72.449/C	A la date survenant le 5 ^{ème} Jour Ouvré avant le 03/11/2022

RATIO DE COUVERTURE

Le ratio de couverture est calculé à la dernière date de test soit le 7 octobre 2021. Ainsi, le ratio de couverture constaté demeure au-dessus du ratio de couverture permanent représentant le niveau de couverture minimum accepté.

Date d'arrêt d'expertise	Valorisation	Prix de cession	RCA
03/11/2017	835 796 000,00	600 000 000,00	1,39
28/02/2018	838 544 000,00	600 000 000,00	1,40
31/08/2018	818 226 500,00	600 000 000,00	1,36
28/02/2019	810 976 500,00	600 000 000,00	1,35
31/08/2019	797 693 000,00	600 000 000,00	1,33
29/02/2020	794 020 000,00	600 000 000,00	1,32
31/08/2020	787 060 000,00	600 000 000,00	1,31
28/02/2021	602 850 000,00	466 282 500,00	1,29
31/08/2021	602 850 000,00	466 282 500,00	1,29

Le Ratio de Couverture est de 1,29.

Le Ratio de Couverture Permanent est de 1,20.

MARGE

Aucun appel de marge n'a été réalisé au cours de l'exercice 2021.

SOMMES DUES AU TITRE DES ACTIFS ELIGIBLES

Les sommes dues au titre des actifs transférés correspondent aux loyers versés annuellement par les établissements initiateurs au fonds au titre du contrat de bail.

Le montant du loyer au titre de l'échéance du 27 octobre 2021, s'élève à MAD 17 505 444,42 (HT) nécessaire au paiement des intérêts dus aux porteurs d'obligations.

REALISATION DE SURETES ET PERTES SUR LES ACTIFS DU FONDS

Néant.

Passif du fonds FT OLYMPE

TITRES EMIS PAR LE FONDS FT OLYMPE

Le montant global de l'émission de FT OLYMPE a été fixé à six cent millions de dirhams (MAD 600 000 000 MAD). Les caractéristiques des titres à l'émission sont présentées ci-dessous :

Titres	Nombre	Nominal Initial	Type de taux	Taux d'intérêt (HT)	Date de maturité
Obligations A1	400	40 000 000	Fixe	4,67%	03/11/2022
Obligations A2	5 598	559 800 000	Révisable annuellement	4,27%	03/11/2022
Parts Résiduelles	2	200 000	N/A	N/A	03/11/2022
Total	6 000	600 000 000	-	-	-

Conformément aux dispositions de l'article 51 de la Loi 33-06, le fonds doit se couvrir contre les risques résultant des actifs transférés.

Le fonds est couvert contre les risques résultant des actifs transférés par les mécanismes ci-après :

- i. par les ratios de couverture applicables ;
- ii. par les engagements de substitution ou d'exécution d'un appel de marge ;
- iii. par les engagements de rachat par les établissements initiateurs au titre de la promesse de rachat ;
- iv. par le compte de réserve ;
- v. par le recours des Porteurs de titres pour le paiement du principal, intérêts et éventuels arriérés sur les actifs transférés, conformément aux termes et conditions des Titres ;
- vi. par l'application de l'Ordre de Priorité des Paiements ;
- vii. par les conditions d'éligibilité ;
- viii. par les déclarations et garanties ci-après, faites par les établissements initiateurs :
 - les établissements initiateurs garantissent la conformité des actifs transférés aux conditions d'éligibilité ;
 - les établissements initiateurs s'engagent à communiquer leurs comptes annuels et semestriels audités à la société de gestion au plus tard respectivement le 31/03 et le 30/09 de chaque année ;
 - les établissements initiateurs s'engagent à notifier par écrit à la société de gestion, immédiatement après en avoir eu connaissance, tout élément susceptible de dévaloriser les actifs transférés ou

constituer un manquement de toute garantie des établissements initiateurs qui permettrait au fonds d'exercer ses droits au titre de l'acte de cession ;

- les établissements initiateurs s'engagent à notifier par écrit à la société de gestion, immédiatement après en avoir eu connaissance, la survenance de tout changement de majorité.

RECAPITULATIF DES TITRES AU 31 DECEMBRE 2021

L'année 2021 a connu un report de paiement du quatrième coupon pour les obligations A1 et A2 ainsi que l'amortissement des obligations A1 et A2. Lors de l'assemblée générale des porteurs d'obligations du 10 novembre 2021, les porteurs d'obligations ont accepté sans réserve le plan de remédiation.

Par ailleurs, le taux facial de l'obligation A2 a été révisé avant la date de paiement du coupon en tenant compte de la courbe de valorisation publiée par Bank Al Maghrib le 27 octobre 2021. Au taux BDT 52 semaines de 1.59% a été ajoutée une prime de risque de 200 points de base.

Le taux de révision ainsi obtenu de 3.59% pour les obligations A2 sera appliqué pour la période allant du 03 novembre 2021 au 03 novembre 2021.

	Obligations A1	Obligations A2	Parts Résiduelles
Code Maroclear	MA0000050585	MA0000050593	MA0000050577
Taux HT	2,67%	1,59%	0%
Quantité	400	5598	2
Spread	2%	2%	0%
Nominal initial	100 000	100 000	100 000
Report	36 499,66	36 499,66	0
Capital restant dû	41 206,66	41 206,66	100 000
Coupon unitaire	3 628,89	2 867,79	0

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les frais de fonctionnement de 2021 sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Nature	Taux HT	Montant HT	Montant TTC
Frais de Gestion	0,2%	932 565,00	1 119 078,00
Frais du dépositaire	0,05%	233141,25	256 455,38
Frais de l'AMMC	0,03%	139 884,75	167 861,70
Frais du CAC	Fixe	30 000,00	36 000,00
Frais Maroclear	Fixe	10 800,00	12 960,00
Frais d'expertises	Fixe	132 000,00	158 400,00

Rapport du commissaire aux comptes



Siège social
11, avenue Bir Kacem - Souissi
10170 - Rabat - Maroc
Téléphone : + 212 5 37 63 37 02 à 06
Télécopie : + 212 5 37 63 37 11

Bureau Casablanca
23, rue Brahim Lemtouni - Quartier
Oasis
20410 - Casablanca - Maroc
Téléphone : + 212 5 22 29 33 04/15
Télécopie : + 212 5 22 29 33 05

Aux porteurs des parts
Fonds de Titrisation FT OLYMPE
Casablanca

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **EXERCICE DU1 Janvier 2021 AU 31 Décembre 2021**

Messieurs les Porteurs de parts,

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de l'établissement gestionnaire du fonds, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Fonds de Titrisation FT OLYMPE, comprenant les états de synthèse relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine Fonds de Titrisation FT OLYMPE au 31 Décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fond conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

— L'assemblée générale des porteurs d'obligations réunie le 10 novembre 2021 avait constaté un cas de défaut lié aux établissements initiateurs et ce depuis le 3 novembre 2021 suite à :

- L'absence de paiement des loyers par les établissements initiateurs le 27 octobre 2021, auquel il n'a pas remédié dans un délai de 5 jours ouvrés prévu par le règlement de gestion ; et

BDO Audit, Tax & Advisory, Société Anonyme au Capital Social de 10 798 400 DH
R.C : 25681 - C.N.S.S : 1014422 - I.F : 03 300519 - Taxe professionnelle 25950020- ICE : 001529604000091

BDO Audit, Tax & Advisory SA, Société Anonyme Marocaine, est membre de BDO International Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, et fait partie du réseau international BDO de cabinets membres indépendants. BDO est la marque du réseau BDO et de chacun des cabinets membres de BDO.

BDO Audit, Tax & Advisory SA, Moroccan Limited Company, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms parts of the international BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO member firms.



Fonds de Titrisation FT OLYMPE
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU1 Janvier 2021 AU 31 Décembre 2021
Mars 2022

- L'absence de paiement des sommes dues au titre de la promesse de rachat par les établissements initiateurs le 27 octobre 2021, auquel il n'y a pas été remédié dans un délai de 5 jours ouvrés par le règlement de gestion.

Et avait décidé de :

- Sursoir à l'application de la procédure prévue à l'article 11.2 (c) du règlement de gestion du fonds ;
- Consentir aux établissements initiateurs un délai additionnel de 3 mois à compter de la date de l'assemblée susvisé à l'effet d'obtenir les accords de financement et précéder à la réalisation de l'opération de restructuration et du plan de remédiation.

— L'assemblée générale des porteurs d'obligations réunie le 10 février 2022 avait accordé un délai supplémentaire de 6 mois pour le plan de remédiation.

Rapport annuel

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport annuel destiné aux porteurs des parts avec les états de synthèse du fond, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du fond à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fond.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.



Fonds de Titrisation FT OLYMPE
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU 1 Janvier 2021 AU 31 Décembre 2021
Mars 2022

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;



Fonds de Titrisation FT OLYMPE
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU 1 Janvier 2021 AU 31 Décembre 2021
Mars 2022

— Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 mars 2022

Le commissaire aux comptes

BDO Audit Tax & Advisory

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
2, rue Lattouche - Casablanca 20410 Casablanca
Téléphone : 212 5 22 29 33 04 716
Télécopie : 212 5 22 29 33 05
ICE : 001529504000091

Moutai CHAOUKI
Associé

Analyse des états de synthèse au 31 décembre 2021

L'ACTIF DU BILAN EST COMPOSE DE :

- Créances titrisées sont de l'ordre de 247 357 539,32 MAD;
- Créances rattachées sont de MAD 218 924 960,68 ;
- Créances diverses s'élèvent à MAD 20 724 396,72 qui correspondent au loyer et à la reconstitution de la réserve ;
- Titres et valeurs de placement sont de MAD 16 542 604,56;
- Trésorerie MAD 16 633,51;

LE PASSIF DU BILAN EST COMPOSE DE :

- Fonds de garantie de MAD 16 499 656,87 correspondant au compte de réserve du fonds;
- Parts et obligations émises par le fonds d'un montant total de MAD 247 357 546,68 ;
- Dettes rattachées de MAD 239 280 671,10 qui correspondent aux intérêts des obligations au 31 décembre 2021;
- Dettes diverses de MAD 428 260,14 qui correspondent aux frais de fonctionnement courus au 31 décembre 2021 ;

Le total bilan au 31/12/2021 est de MAD 503 566 134,79.

Les charges financières, relatives aux intérêts courus au 31 décembre 2021 sur les obligations émises s'élèvent à MAD 17 574 673,82 et les charges de fonctionnement sont d'un montant total de MAD 1 750 755,09.

Les produits financiers se composent des produits financiers sur actifs titrisés, soit le loyer couru au 31 décembre 2021 conformément au contrat de bail, ainsi que le montant de la reconstitution de réserve et les produits financiers sur titres et valeurs de placement d'un montant total de MAD 19 325 428,91.

Le Fonds de titrisation FT OLYMPE a réalisé au 31/12/2021 un résultat net de 0 MAD.

Etats de synthèse au 31/12/2021

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les opérations spécifiques des FPCT sont soumises aux règles suivantes :

Les actifs

- Pour les actifs titrisés, ils sont enregistrés à leur valeur nominale (représentant le prix de cession au FPCT)
- L'écart, positif ou négatif entre la valeur nominale et le coût global d'acquisition (frais d'acquisition compris) par le FPCT, est inscrit à l'actif du bilan, cet écart est étalé selon les modalités fixées par le règlement de gestion du FPCT.

Les parts et obligations

- Les parts ou obligations ordinaires et spécifiques sont enregistrées à leur valeur nominale et présentées distinctement au passif du bilan ;
- La différence entre valeur nominale et le prix d'émission est inscrite au poste "écart d'émission" qui figure au passif du bilan ;
- Les frais supportés par le FPCT sont inscrits à l'actif au poste " frais préliminaires" et sont amortis de manière linéaire sur la durée de vie du FPCT ;
- Les intérêts courus sur parts et obligations sont enregistrés en charges financières.

BILAN

ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Montant Brut N	Amort/Provision	Net	Net
Frais préliminaires	-	-	-	-
Créances titrisées	247 357 539,32	-	247 357 539,32	466 282 500,00
Valeurs nominales	247 357 539,32	-	247 357 539,32	466 282 500,00
Ecart d'acquisition	-	-	-	-
Créances rattachées	218 924 960,68	-	218 924 960,68	-
Créances diverses	20 724 396,72	-	20 724 396,72	3 244 083,62
Titres et valeurs de placement	16 542 604,56	-	16 542 604,56	-
Trésorerie -actif-	16 633,51	-	16 633,51	18 075 413,46
Total	503 566 134,79	-	503 566 134,79	487 601 997,08

PASSIF	Exercice	Exercice précédent
Résultat de l'exercice	-	-
Fonds de garantie	16 499 656,87	18 000 000,00
Provisions pour risques et charges	-	-
Parts et obligations spécifiques	200 000,00	200 000,00
valeurs nominales	200 000,00	200 000,00
Ecart d'émission	-	-
Dettes rattachées	-	-
Parts et obligations ordinaires	486 438 217,78	468 863 543,96
valeurs nominales	247 157 546,68	466 082 507,36
Ecart d'émission	-	-
Dettes rattachées	239 280 671,10	2 781 036,60
Dettes diverses	428 260,14	538 453,12
Dettes de trésorerie	-	-
Total	503 566 134,79	487 601 997,08

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

PRODUITS	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers	19 325 428,91	27 140 346,14
Sur actifs titrisés	17 943 360,12	24 802 986,14
sur titres et valeurs de placement	344 772,68	531 817,47
Autres produits financiers	1 037 296,11	1 805 542,53
Reprises sur garanties	-	-
Récupération de créances	-	-
Reprise sur provisions	-	-
Total des produits (A)	19 325 428,91	27 140 346,14

CHARGES	Exercice	Exercice précédent
Charges financières	17 574 673,82	24 802 986,14
Sur parts et obligations spécifiques	-	-
Sur parts et obligations ordinaires	17 574 673,82	24 802 986,14
Autres charges financières	-	-
Charges de fonctionnement	1 750 755,09	2 337 360,00
Dotations aux amortissements	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Pour risques et charges	-	-
Autres dotations	-	-
Total des charges (B)	19 325 428,91	27 140 346,14
Résultat (A-B)	-	-

ETAT DES SOLDES DE GESTION

Charges et Produits	Exercice	Exercice Précédent
Produits financiers	19 325 428,91	27 140 346,14
Charges financières	17 574 673,82	24 802 986,14
Marge financière brute	1 750 755,09	2 337 360,00
Récupération des créances		
Reprise sur garantie		
Dotations et créances irrécouvrables nettes des reprises sur provisions		
Marge financière nette	1 750 755,09	2 337 360,00
Charges de fonctionnement et dotations aux amortissements	1 750 755,09	2 337 360,00
Résultat de l'exercice	-	-

ACTIFS TITRISES – ETAT C1

	Exercice	Exercice précédent
Encours des créances	247 357 539,32	466 282 500,00
Créances échues et non recouvrées	-	-
Créances contentieuses	-	-
Montant estimé irrécouvrable	-	-
Intérêts courus	1 456 487,34	2 781 036,60
Intérêts échues et non recouvrées	17 505 444,42	
Intérêts de retard	1 393 780,60	-

FONDS DE GARANTIE – ETAT C2

Libellé	Montant
Montant en début d'exercice	18 000 000,00
Variations	1 500 343,13
Montant en fin d'exercice	16 499 656,87

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES – ETAT C3

	Montant
Montant en début d'exercice	NEANT
Dotations	NEANT
Reprises	NEANT
Montant en fin d'exercice	NEANT

DETTES DE TRESORERIE – ETAT C4

	Montant
Solde en début d'exercice	NEANT
Avances obtenues en cours d'exercice	NEANT
Avances remboursés en cours d'exercice	NEANT
solde en fin d'exercice	NEANT

PARTS ET OBLIGATIONS – ETAT C5

Raison sociale des détenteurs	Nombre de parts ou obligations		Valeur nominale de chaque part ou obligation
	Exercice	exercice précédent	
1-Parts et obligations spécifiques	2	2	100 000,00
2-Parts et obligations ordinaires			
Obligations A1	400	400	100 000,00
Obligations A2	5 598	5 598	
3-Montant des intérêts courus	1 456 487,34	2 781 036,60	
4-Montant des intérêts payés	-	26 169 869,66	
5-Montant des intérêts non payés	17 505 444,42	-	

TITRES DE PLACEMENT ET DE LA TRESORERIE ACTIF – ETAT C6

NATURE	Montant	conditions de rémunération
OPCVM IRAD	16 542 604,56	OPCVM Monétaire
Trésorerie Actif	16 633,51	

CHARGES DE FONCTIONNEMENT - ETAT C7

	Exercice	Exercice précédent
Commission de recouvrement	-	-
Commission de Gestion	1 119 078,00	1 440 000,00
Commission de placement	-	-
Commission du Dépositaire	256 455,38	330 000,00
Reste du poste charges de fonctionnement	375 221,70	567 360,00
Total	1 786 755,09	2 337 360,00

ENGAGEMENTS REÇUS – ETAT D1

Engagements reçus (nature)	Montant Exercice	Montant Exercice précédent	Risques liés
NEANT	NEANT	NEANT	NEANT



- De la trésorerie pour un montant de 16 633,51 dirhams, détaillés comme suit :

Trésorerie	Type de valeur Valeur liquidative	Montant en dhs
Compte Général	011 780 0000 09 210 00 01221 52	7,36
Compte de réserve	011 780 0000 09 210 00 01222 49	16 626,15
Total		16 633,51

Le total des actifs au 31 décembre 2021 est de 482 841 738,07 dirhams.

En foi de quoi nous délivrons cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.

A. RACHIDI

A. FASSI FIGHRI